



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2991
28 novembre 2025
1,50 € • DOM: 2€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous !

**LUTTE
OUVRIÈRE**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Le journal
d'Arlette Laguiller

Pas question de sacrifier la jeunesse dans de sales guerres capitalistes !



DR

Trafic de drogue
Un fléau social et ses responsables

Page 3

Féminicides
Des discours sans moyens

Page 4

Ukraine
“Plan de paix” et partage du butin

Page 8

Leur société

- Trafic de drogue : un fléau social et ses responsables 3
- Budget : et à la fin, le patronat gagne 3
- Halte à la guerre sans fin contre les Palestiniens ! 3
- Propagande antimusulmans : ceux qui répandent le poison 4
- Féminicides : les larmes de crocodile n'arrêtent pas l'hécatombe 4
- Congrès des maires : le militarisme ne remplira pas les caisses 5
- Généraux : inquiets des réactions 5
- Amiante dans les écoles : un danger sous-estimé 6
- Besançon : des moyens pour la protection de l'enfance ! 6
- Nantes : les bailleurs sociaux au secours des promoteurs 6
- Universités : un sondage scandaleux 7
- Grenoble : des logements pour tous et tout de suite ! 7
- Migrants : escalade dans la violence répressive 7
- Pacte Dutreil : super-avantage pour super-riches 11
- Découverts bancaires : l'interdiction ne résoudra rien 11
- Seine-Saint-Denis : solidarité avec les élèves sans papiers ! 11
- Départements : ressources en baisse 12
- Ultrariches : toujours plus riches 12
- Eau du robinet : plus chère, moins sûre 12
- Nos lecteurs écrivent : une soirée à l'hôpital de Toulouse 12

Dans le monde

- Ukraine : le "plan de paix" de Trump 8
- Les dirigeants européens veulent leur part 8
- Royaume-Uni : le gouvernement Starmer à la remorque de l'extrême droite 9
- Turquie : Erdogan tente d'écraser l'opposition 9
- Nigeria : enlèvements crapuleux et misère sans fond 10
- Gabon : les régimes passent, le pillage demeure 10
- Intelligence artificielle : une économie très bête 10

Dans les entreprises

- Morts au travail : toujours plus nombreux 13
- Vers la semaine de 12 jours ? 13
- Croisade anti-Shein 13
- Nos lecteurs écrivent : Burger King 13
- Symbio - Saint-Fons 14
- CHU de Rouen 14
- Écoles de Vaulx-en-Velin 14
- Stellantis - Vesoul 15
- Renault - Flins 15

Pas question de sacrifier nos enfants pour de sales guerres capitalistes !

Le général Mandon, fraîchement nommé chef d'état-major des armées et en service commandé de l'Élysée, enchaîne les discours va-t-en guerre.

Il y a un mois, il expliquait que la population devait se préparer à « *un choc militaire avec la Russie* » d'ici à « *trois, quatre ans* ». La semaine dernière, devant les maires de France, il a demandé de se tenir prêt « *à accepter de perdre ses enfants et de souffrir économiquement* ».

Nos enfants sous l'uniforme et marchant vers la mort, voilà l'avenir que nous réservent les dirigeants du pays ! Cette perspective est proprement révoltante, mais c'est bel et bien le futur qu'ils nous préparent activement.

Cet été, le ministère de la Santé a demandé aux hôpitaux et aux agences régionales de santé de se préparer à soigner des centaines de milliers de blessés de guerre. La semaine dernière, le gouvernement a publié un kit de survie incluant la situation de guerre. Et, jeudi prochain, Macron annoncera l'instauration, dès 2026, d'un service national volontaire. Il est, pour l'heure, prévu au volontariat, mais ce n'en est pas moins le retour du service militaire.

Côté réarmement, les préparatifs s'accélèrent. Dassault va pouvoir augmenter son rythme de production de Rafale. La production de canons Caesar a été doublée. Près de Lorient, la Fonderie de Bretagne, qui fabriquait des pièces pour l'automobile, est censée se lancer dans la production d'obus. Comme en 14-18, l'industrie se reconvertis pour les marchands de canons. Et pour cela, l'argent ne manque pas, le budget militaire est d'ailleurs en hausse de 3,5 milliards d'euros !

Et puis, il y a surtout le bourrage de crâne pour nous mettre en condition. Pas un jour ne passe sans que la Russie soit présentée comme l'ennemi numéro 1. Pas un jour sans que l'on nous dise qu'elle se prépare à nous attaquer et qu'il faut se mettre en situation de se défendre.

Le gouvernement se présente comme l'innocente victime qui ne chercherait que la paix. Mais qui engendre les guerres dans le monde ? Qui a transformé l'Afrique et le Moyen-Orient en champs de bataille permanents pour les puits de pétrole de TotalEnergies, les mines d'uranium d'Orano, les contrats de Thales, de Dassault ou les marchés du Crédit agricole, de BNP Paribas ? Ce sont les grandes puissances, dont la France !

L'État français ne vise pas la paix, il défend les intérêts des capitalistes et n'a cessé de le faire par les armes.

En Ukraine, la France a participé, aux côtés des États-Unis et de l'OTAN, au bras de fer avec la Russie, en aidant à l'installation de bases militaires et en manœuvrant pour faire basculer les richesses de ce pays, ses terres agricoles, ses minerais, ses entreprises, dans le giron occidental. Ensuite, Poutine a transformé cette guerre sourde en affrontement armé et en bain de sang. Mais nos dirigeants ne sont pas de blanches colombes !

En livrant matériels et instructeurs militaires, ils ont même fait de cette guerre leur propre guerre, laissant à l'Ukraine les morts, les destructions et des dettes éternelles. Aujourd'hui, les dirigeants américains et européens se chaillent pour continuer de dépouiller l'Ukraine, et le plan de paix qu'ils concoctent n'est qu'un partage du pays entre grandes puissances.

Ce sont les intérêts sonnants et trébuchants des capitalistes qui définissent le soutien à telle ou telle guerre et à tel ou tel camp, et pas la défense de valeurs supérieures, ni la défense de la patrie !

En 1915, la révolutionnaire allemande Rosa Luxemburg écrivait : « *La légende de la défense de la patrie appartient tout autant à l'art de la guerre que la poudre et le plomb.* » C'est toujours vrai, et on nous soûle désormais de cette légende.

Un chroniqueur a appuyé l'appel au sacrifice du général Mandon en expliquant qu'il fallait défendre l'Europe et

la France car ce serait « *le petit bout de terre le plus libre du monde* ».

Mais cette liberté vaut pour qui ? Pour l'ouvrier enchaîné à sa machine ? Pour celui qui n'a même pas la liberté de travailler ? Pour celui sans le sou ? Pour le travailleur étranger privé de papier ? Non !

Pour le monde du travail, la liberté, la démocratie et la souveraineté restent à conquérir, et cela ne pourra se faire que contre la classe capitaliste et nos propres dirigeants. S'il y a une guerre juste pour laquelle il faut être prêt à se sacrifier, c'est celle-là, et aucune autre.

Alors, n'acceptons pas la guerre que nous préparent Macron, les galonnés et les marchands de canons pour la seule quête de leurs marchés, de leurs profits et leur domination sur le monde !

Nathalie Arthaud



Trafic de drogue : un fléau social et ses responsables

L'assassinat de Mehdi Kessaci, frère d'un militant combattant le narcotrafic à Marseille, et la légitime émotion qu'il a suscitée ont donné lieu à une instrumentalisation qui, si elle n'est pas une surprise, est proprement écœurante.

Amine Kessaci, dont deux frères ont été tués dans la guerre du narcotrafic, a trouvé largement sa place dans les médias, affirmant qu'après la mort de son petit frère il ne peut pas se taire et ne se taira pas. Mais les déclarations n'ont pas la même sincérité lorsqu'elles viennent de responsables politiques. « Combien de morts faudra-t-il à Marseille pour que vous réagissiez véritablement, pour que vous ouvriez les yeux face aux cartels de la drogue et face à tous les fléaux qui frappent notre ville — l'insécurité, la pauvreté et l'islamisme ? » a ainsi déclaré à l'Assemblée Franck Allisio, député des Bouches-du-Rhône et tête de liste RN aux municipales à Marseille, profitant de l'occasion pour attaquer

le gouvernement et pour déverser son poison raciste. La droite et l'extrême droite se retrouvent d'accord en se bornant à revendiquer une police plus répressive, une justice plus ferme. Et Macron, cinq jours après le drame, n'a su que convoquer une énième réunion pour faire « un point de situation sur la mise en œuvre de la loi narcotrafic » et marteler la nécessité d'« amplifier » l'action de l'État.

Ces discours cherchent à exploiter le désarroi des classes populaires qui voient leurs quartiers se dégrader, des familles qui vivent dans la peur que leurs enfants deviennent des dealers ou plongent dans la drogue, ou soient victimes d'une balle perdue. Ces trafics aggravent

les difficultés dans les quartiers et cités déjà dévastés par les conséquences du chômage, de la détérioration des services publics, santé, écoles ou transports. Les interventions policières, parfois spectaculaires, n'y changent rien.

Tous ces responsables politiques font surtout étalage de leur impuissance, car si la consommation de drogue est un fléau et si son commerce se développe, c'est d'abord parce qu'il rapporte. Ce commerce fait

partie de l'économie capitaliste. La pauvreté et le délabrement général de la société fournissent aussi bien les consommateurs que les dealers. Ces derniers sont les petites mains d'un trafic contrôlé à un bien plus haut niveau par de puissantes mafias. Leurs chefs sont des capitalistes d'un genre particulier lorsqu'ils débutent, des capitalistes tout court à la deuxième génération, s'ils survivent. Le blanchiment d'argent que Macron et autres disent combattre

Marche blanche pour Mehdi Kessaci.

est opéré à grande échelle au travers de circuits financiers mondiaux contrôlés par de grandes banques qui ont pignon sur rue, et auxquelles il est hors de question de toucher.

Le développement du narcotrafic, avec ses conséquences mortifères, n'est ainsi qu'un aspect d'une dégradation sociale dont les dirigeants de ce monde sont les premiers responsables. Ils ont, eux aussi, du sang sur les mains.

Aline Retesse



Budget : et à la fin, le patronat gagne

Le gouvernement qui cherche désespérément un consensus l'a finalement obtenu : tous les députés sauf un ont rejeté le volet « recettes » du budget dans la nuit du vendredi au samedi 22 novembre.

La gauche et le RN se sont prononcés contre, tandis que les soutiens traditionnels du gouvernement se divisaient entre rejet et abstention. Certains espèrent que les complications et le temps perdu finiront par permettre au gouvernement de reprendre la main.

Bien des députés préoccupés par les prochaines élections, ne souhaitent pas – ou plus – être associés de

près ou de loin à Macron dont l'impopularité bat des records. Ceux du RN tiennent à montrer leur opposition aux mesures semblant viser les patrons, dont ils veulent obtenir la bénédiction, tout en se démarquant des macronistes. Quant au PS, pour ne pas se retrouver seul à soutenir le texte négocié avec Lecornu, il a rallié hardiment le camp du « non » en prétendant que « le compte n'y est pas ».

Le texte initial du gouvernement est renvoyé au Sénat, et il est très probable que le budget ne puisse pas être adopté avant Noël. Faut-il comprendre que, non contents d'égayer les fêtes de fin d'année, ce théâtre parlementaire pourrait bloquer les mesures envisagées pour prélever dans les poches des travailleurs les milliards exigés par les financiers gavés à la dette publique, par le patronat français qui réclame son lot de subventions et par les



galonnés de l'état-major qui piaffent pour se payer des Rafale, des obus et autres engins de mort ?

Ce serait compter sans la constitution léguée par l'illustre général de Gaulle, si truffée de portes dérobées que pas un mois ne passe sans la découverte de nouvelles manières de faire avaliser les mesures anti-ouvrières : sans même recourir à l'article 49.3, le gouvernement peut toujours faire passer son budget sans vote, par ordonnances, ou faire voter une loi spéciale

reconduisant celui de l'an dernier, qui n'avait rien à envier à celui préparé pour 2026.

Tous les responsables politiques, qui font mine de s'affronter, respectent une même logique, dont l'aboutissement final sera de faire payer les travailleurs et les couches populaires. Si Lecornu continue d'affirmer qu'il y a une majorité pour adopter son budget, c'est qu'il sait pouvoir faire appel à leur sens des responsabilités.

Sacha Kami

Halte à la guerre sans fin contre les Palestiniens !

Halte à la colonisation et à l'occupation israélienne en Cisjordanie et à Gaza !

Netanyahu assassin et fauteur de guerre, puissances impérialistes complices !

Une manifestation à l'appel de l'Association France-Palestine Solidarité et de nombreuses autres associations est organisée :

**Samedi 29 novembre à Paris
14 heures, place de la République**

Lutte ouvrière appelle ses militants et sympathisants à y participer.

Propagande antimusulmans : ceux qui répandent le poison

Un sondage réalisé par l'institut Ipsos sur l'influence de l'islam en France, a été publié le 18 novembre. LR a sauté sur l'occasion pour mettre en avant son « plan de réarmement contre l'offensive islamique ».

Au nom de la « cohésion nationale » et même des droits des femmes, cette brochette de sénateurs de droite préconise, entre autres, l'interdiction du jeûne et celle du port du voile dans l'espace public pour les moins de 16 ans. Cela fait également l'objet d'une proposition de loi déposée par Laurent Wauquiez, chef de file des députés LR, à l'Assemblée nationale.

Le problème de ces politiciens de droite n'est évidemment pas de lutter contre les conceptions religieuses rétrogrades ni contre l'oppression et l'enfermement des femmes, dont le port du voile est une expression. Les mêmes ne voient d'ailleurs aucun « obstacle à la cohésion nationale » dans le fait que des bonnes sœurs catholiques se promènent voilées dans l'espace public ou dans celui de revendiquer « les racines chrétiennes » de la France pour installer des crèches de Noël dans le hall des mairies.

Alors que la situation des classes populaires ne cesse de se dégrader, il s'agit pour les responsables politiques de détourner la colère. Il s'agit de faire oublier aux travailleurs que ce qui leur pourrit la vie, quelles que soient leurs convictions religieuses, est le niveau des prix, les bas salaires et le chômage et toutes leurs conséquences.

Les élus LR ne sont pas les premiers à vouloir surfer sur le terrain du racisme, dans sa version antimusulmans, chère à l'extrême droite. En mai, Macron avait même convoqué un conseil de défense sur « l'entrisme et le séparatisme islamique », dans lequel Retailleau lui avait volé la vedette. Au nom du

parti macroniste Renaissance, Gabriel Attal avait alors déjà parlé d'interdire le voile dans l'espace public aux filles de moins de 15 ans.

Cela fait longtemps que la confusion entretenue par l'extrême droite entre terrorisme et immigration ou religion musulmane et volonté séparatiste s'étale dans les médias et les propos de dirigeants politiques. Le sondage réalisé par Ipsos en est un exemple révélateur. Le sous-titre de l'étude, « entre réislamisation et tentation islamiste », met un signe d'égalité entre le regain de la pratique religieuse observée chez les jeunes musulmans et une « tentation islamiste », comme si tous les jeunes faisant le ramadan étaient des djihadistes en puissance.

Cette campagne de stigmatisation des musulmans est une arme contre les travailleurs. Elle les affaiblit en les divisant selon leur origine, leur nationalité et leur religion supposée. Elle encourage la méfiance et le racisme d'un côté, et le repli communautaire de l'autre. Tous ceux qui veulent faire croire aux exploités qu'ils auraient plus de choses en commun avec un capitaliste priant le même dieu qu'avec un camarade de travail n'y croyant pas ou ne priant pas dans la même langue cherchent à les désarmer.

Ce qui unit les travailleurs, c'est le fait d'être tous exploités par le système capitaliste. C'est là que se situe la vraie séparation, entre les travailleurs, qui font tourner toute la société, et ceux qui la dirigent, à commencer par les capitalistes, qui tirent profit de leur travail.

Nadia Cantale

Féminicides : les larmes de crocodile n'arrêtent pas l'hécatombe



En moins d'une semaine, à quelques jours de la Journée internationale contre les violences faites aux femmes du 25 novembre, cinq femmes ont été tuées par leur conjoint ou ex-conjoint.

Le bilan officiel s'élève désormais à 88 victimes en France pour l'année 2025. En 2024, 107 femmes ont été ainsi assassinées et, selon une étude interministérielle publiée le 20 novembre, 1 283 ont été victimes de tentatives de féminicide directes ou indirectes, en incluant les suicides provoqués par les violences et le harcèlement.

D'année en année, les mêmes constats et les mêmes drames se répètent. Les gouvernements n'ont pourtant pas été avares de promesses : en 2017, Macron avait fait de l'égalité entre femmes et hommes une « grande cause nationale » ; en 2019, il organisait un « Grenelle des violences conjugales ». Enfin, la ministre chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, Aurore Bergé, prépare une nouvelle loi-cadre.

Mais les moyens nécessaires ne seraient-ce qu'à faire face à l'urgence ne sont jamais sortis de telles proclamations. Selon les associations, au moins 2,6 milliards d'euros seraient nécessaires pour accompagner les femmes victimes de violence qui portent plainte,

alors qu'en 2025, l'État n'a consacré que 282 millions en tout à la lutte contre les violences faites aux femmes. Il faut aujourd'hui entre trois et quatre semaines pour obtenir une première consultation dans une des associations partenaires du 3919, le numéro d'appel d'urgence pour les femme en danger.

Et combien de femmes ne sollicitent même pas les associations et renoncent à se mettre à l'abri, car elles sont découragées par les difficultés financières, n'ont pas les moyens de payer un loyer, une caution ou une garde d'enfant ?

Les pouvoirs publics tentent de masquer leur incurie en faisant des campagnes de sensibilisation qui ne coûtent pas cher, comme si ces violences étaient seulement un problème d'éducation individuelle. Or les violences au sein du couple ne sortent pas de nulle part, mais sont le produit extrême des rapports inégalitaires entre femmes et hommes que l'organisation sociale maintient, quand elle ne les agrave pas. Individualisme, culte de la domination,

esprit hiérarchique, stéréotypes sexistes nourris par les inégalités au travail, par la publicité, par les comportements de certains responsables politiques ou économiques, toutes ces tares de la société bourgeoise banalisent le mépris pour les femmes. Si les hommes qui frappent, voire tuent, sont minoritaires, leurs actes plongent leurs racines dans l'ensemble de la société.

De même qu'il a fallu bien des combats pour obtenir des droits élémentaires, comme l'indépendance juridique par rapport au père ou au mari, et le droit à la contraception et à l'avortement, seules de fortes mobilisations pourront arracher les moyens d'assurer la protection immédiate des victimes. C'est ce qu'ont affirmé les dizaines de milliers de manifestantes et manifestants qui se sont rassemblés samedi 22 novembre dans de nombreuses villes du pays. Mais on ne viendra à bout du sexism et de ses conséquences dramatiques qu'en s'attaquant à ce qui les rend possibles. Cela fait partie intégrante du combat que les travailleuses et les travailleurs ont à mener contre l'exploitation capitaliste et toutes les oppressions qu'elle engendre.

Claire Dunois

Congrès des maires : le militarisme ne remplira pas les caisses

En clôture du congrès des maires, jeudi 20 novembre, Sébastien Lecornu a brassé de l'air et égrené quelques mesures qui ne coûtent pas grand-chose à l'État, celui-ci préférant que son argent serve à arroser le patronat plutôt qu'à financer le service public.

Déjà passablement estomaqués, pour beaucoup d'entre eux, par le discours cynique et va-t-en-guerre du chef d'état-major des armées, Mandon, en ouverture du congrès, nombre de maires n'attendaient pas grand-chose de celui de Lecornu, le surlendemain.

Beaucoup de maires, notamment de petites communes, ont été choqués que le gouvernement et le très droitier David Lisnard, président de l'AMF (Association des maires de France), profitent de leur congrès pour venir vendre leur soupe militaire. Non seulement les propos du général, le 18 novembre, sur le fait qu'il faut être prêts à « perdre nos enfants » ont choqué, mais aussi le fait qu'il demande aux maires de faire le service après-vente de sa propagande. Ainsi il leur a demandé de « parler avec les habitants » pour leur insuffler « la force d'âme » patriotique, de fournir des places en crèche aux marmots des soldats et même de fournir à l'armée des terrains pour « les grandes manœuvres ». Bien des maires, qui n'arrivent déjà pas à fournir des places de crèche pour les enfants de leur commune et préféreraient que leurs terrains servent à construire des écoles ou des équipements sportifs, ont assez peu apprécié ce discours. Si une partie a naturellement applaudi à tout rompre, à deux doigts de se mettre au garde-à-vous, un nombre non négligeable d'élus est sorti de la salle pendant le discours de Mandon.

Le surlendemain, pour clôturer le congrès, le Premier ministre est venu les mains vides, et s'est bien gardé de répondre aux inquiétudes des maires qui voient les subventions de

l'État aux communes fondre comme neige au soleil. Par exemple, l'une des mesures les plus critiquées par les maires est un nouveau dispositif appelé Dilico, qui consiste à ce que l'État préleve de l'argent directement dans les recettes des communes, avec une promesse de remboursement éventuel et sous conditions trois ou quatre ans plus tard... et de seulement 80 % de la somme « empruntée ». Ce que bien des maires appellent, à juste titre, du racket.

Lecornu n'a apporté aucune réponse à ces inquiétudes, et pour cause : lui, comme ses prédécesseurs,

envisage de continuer à pilier les caisses publiques, y compris celles des collectivités locales, pour alimenter le puits sans fonds des aides, subventions et cadeaux au patronat et pour alimenter le budget de l'armée si chère au général Mandon.

Pour donner le change, le Premier ministre a annoncé des mesures de « simplification », dont la suppression d'une centaine de normes qui « empêchent », dit-il, la vie des maires. Mais le résultat

pourrait être de supprimer des obligations peut-être coûteuses, mais pas forcément inutiles, comme celle de vidanger au moins une fois par an les piscines municipales. Cela coûte, évidemment, de l'argent aux communes, et supprimer cette obligation revient à dire aux maires : puisque vous n'avez plus assez d'argent, nous vous permettons de renoncer à ce qui a toujours été considéré jusqu'à présent comme une mesure de santé publique !

Comme l'a dit un participant au congrès : « *On va faire des économies d'eau, mais pas de dermatologue !* »

Bien des maires étaient venus au congrès pour trouver des réponses face à l'avalanche actuelle de plans de licenciements et à la montée inexorable de la pauvreté dans leurs communes. Ils en ont été pour leurs frais, car il n'y a vraiment rien à attendre d'un État dévoué avant tout au grand patronat.

Pierre Vandrille



Généraux : inquiets des réactions

Les propos du général Mandon ne sont pas les premiers, ni sans doute les derniers, à préparer la population à la guerre. Certains de ses collègues étoilés se sont de leur côté montrés préoccupés des réactions de ceux qui ne veulent pas « perdre leurs enfants ».

Un site spécialisé, Zone militaire, a complaisamment relaté, début novembre, les propos d'un autre général, Philippe Sunsara, alors à la tête de la DRSD, la Direction du renseignement, de la sécurité et de la défense. « Aujourd'hui,

notre point d'attention est la convergence des luttes entre différents types de groupuscules, à l'image de ce qui s'est passé récemment entre les groupuscules antimilitaristes et les mouvements pro-palestiniens, qui ont par exemple ciblé un

certain nombre d'entreprises de notre Base industrielle et technologique de défense », avait-il déclaré en avril lors d'un point presse du ministère des Armées.

Auparavant, à en croire ce site, « la DRSD s'était interrogée sur le rôle de « représentants syndicaux » [sans les désigner] dans des campagnes de déstabilisation de la Base industrielle et technologique de défense ». Et de prendre l'exemple de la diffusion d'un tract qui dénonçait « l'offensive de l'industrie de l'armement française dans l'unique but de servir le profit, les intérêts capitalistes et les guerres impérialistes ». Une vérité impossible à entendre lorsqu'on a été biberonné aux charmes de la Françafrique...

Venant se joindre au chœur des généraux, l'ancien patron du GIGN à présent directeur général de la gendarmerie nationale, Hubert Bonneau, pense « que nous pourrions avoir des actions menées par des « proxies » [intermédiaires], du sabotage et aussi des manifestations car [il n'est] pas

sûr que tous nos concitoyens soient favorables à ce type d'engagement ». Dans un accès de lucidité, il a ajouté, lors d'une audition au Sénat : « Si nous avons un engagement majeur à l'Est, par exemple, je pense que cela ne se passera pas sans agitation sur le territoire national. » Et de réclamer, dans un message subliminal, des dotations pour la gendarmerie...

Sacrifier des vies pour les profits des capitalistes, en enrichissant au passage ceux de l'armement, il serait normal que cela en révulse beaucoup, dans la classe ouvrière. Notre camarade Nathalie Arthaud a répondu aux propos de Mandon sur X, en citant les paroles de l'Internationale qui proclamait il y a plus d'un siècle « S'ils s'obstinent, ces cannibales/ à faire de nous des héros/, ils sauront bientôt que nos balles/ sont pour nos propres généraux ».

Il semble qu'à son tour le journal réactionnaire *Le Figaro* se soit inquiété de ce simple rappel du programme révolutionnaire.

Viviane Lafont





Rassemblement devant le tribunal le 19 novembre 2025.

Amiante dans les écoles : un danger sous-estimé

Le 19 novembre, une plainte collective contre X pour « mise en danger délibérée de la vie d'autrui » a été déposée devant le Pôle Santé publique du tribunal judiciaire de Marseille.

Cette plainte veut alerter sur les risques encourus par le personnel et sur le manque d'information. Elle est portée par sept syndicats d'enseignants et d'agents territoriaux CGT, SUD, FSU et FO, des associations comme la FCPE (Fédération de parents d'élèves), Avalé13 (Association des victimes de l'amiante dans les locaux de l'éducation) et Andeva, ainsi qu'une cinquantaine de professeurs, agents ou parents de douze écoles, collèges et lycées des Bouches-du-Rhône,

Interdit depuis 1997, l'amiante est encore largement présent dans les établissements scolaires bâtis avant cette date. On en retrouve dans les cloisons, les plafonds, dans les dalles de sol vinyle-amiante et la colle de ces dalles. Des fibres d'amiante peuvent être libérées en perçant ou simplement en frottant ces matériaux. Le vieillissement du bâti scolaire y expose de plus en plus les enfants

comme les adultes. Les matériaux amiantés ont près de 30 ans, et il est inimaginable qu'ils ne soient pas dégradés, usés, libérant autant de fibres polluantes.

L'amiante est classé substance cancérogène sans seuil, c'est-à-dire qu'une seule fibre est suffisante pour provoquer une maladie grave telle que le cancer de la plèvre ou broncho-pulmonaire, des ovaires, du larynx. Chaque année, il fait des milliers de morts parmi les travailleurs et les retraités de l'industrie ou du bâtiment. Les maladies se déclarent toujours des décennies après la contamination. L'exposition passive dans les locaux contenant de l'amiante reste largement sous-estimée, alors que des enfants peuvent la subir de la maternelle au lycée, et le personnel de l'éducation pendant toute sa carrière.

Des enseignants et des agents meurent chaque année de l'amiante. Faire

reconnaitre leur cancer comme maladie professionnelle est un long combat. Une enseignante marseillaise a vu son cancer ainsi reconnu deux semaines seulement avant sa mort en avril 2024. La responsabilité de l'État comme employeur, ou des collectivités territoriales qui ont la charge des bâtiments, est criante malgré le déni général.

Avec cette plainte, les personnels et les parents d'élèves, mis délibérément en danger, exigent l'accès au DTA (Dossier technique amiante) de tous les locaux scolaires, la réalisation en urgence des travaux de désamiantage qui s'imposent, le suivi médical des personnes exposées. Jusque-là, seule leur mobilisation a permis d'obtenir des actes.

Au rassemblement organisé devant le tribunal, on pouvait lire sur les pancartes : « À l'école, on prépare son avenir, pas un cancer », ou encore « Amiante à l'école, tous concernés, sauf nos élus ». Après les industriels, les pouvoirs publics montrent que pour eux la santé publique reste quantité négligeable.

Correspondant LO

Nantes : les bailleurs sociaux au secours des promoteurs

À Nantes, les organismes d'habitat social se portent au secours des capitalistes de l'immobilier. Depuis trois ans en effet, ils rachètent massivement des logements neufs invendus. Le directeur de l'Union sociale pour l'habitat a annoncé que les HLM ont ainsi dégagé plus d'un milliard d'euros, en Loire-Atlantique, pour sauver la mise

aux promoteurs immobiliers. À titre de comparaison, l'investissement, tous budgets confondus de Nantes Métropole, une agglomération de plus de 600 000 habitants, sera d'environ 722 millions d'euros pour 2025.

La spéculation immobilière et la pénurie ont entraîné une augmentation considérable des prix des logements privés

qui, de plus en plus, ne trouvent pas preneurs. Plutôt que de rester vides, il est certainement préférable que ces logements agrandissent le parc HLM, mais cela ne remplace pas une politique de construction massive de logements de qualité bon marché à destination des classes populaires, qui serait nécessaire.

Correspondant LO

Besançon : des moyens pour la protection de l'enfance !

Le 19 novembre, une cinquantaine de personnes se sont rassemblées à Besançon à l'occasion de la journée internationale des droits de l'enfant.

Ce rassemblement, appelé à la fois par SolMiRé (Solidarité migrants réfugiés), le Comité de lutte du secteur social et les syndicats CGT et SUD du Social et du Médico-Social, visait à dénoncer la situation catastrophique de la protection de l'enfance, et des jeunes mineurs isolés ayant fui les guerres et la misère et risqué leur vie pour rejoindre l'Europe.

Dans le Doubs, le département refuse de reconnaître qu'il s'agit de mineurs. Ainsi, de nombreux jeunes réfugiés sont jetés à la rue après une évaluation expéditive. En plus, ces rapports d'évaluation ne sont remis que des semaines plus tard, empêchant ainsi tout recours.

Aux discriminations à l'encontre des enfants migrants s'ajoute la dégradation du dispositif de la protection de l'enfance, qui subit les politiques d'austérité et les restrictions budgétaires. Au niveau national, on comptait à la rentrée 2025 plus de 6 000 enfants en danger, en attente de placement faute de places en foyer, et près de 3 000 mineurs sans abri. Plus de 70 % des juges pour enfants disent avoir déjà renoncé à prendre des décisions, faute de solutions.

Rien que dans le Doubs, on compte 51 mesures en attente au Service d'investigation éducative, et entre 60 et 70 mesures en attente pour l'Action éducative en milieu

ouvert. En mars 2025, le département a baissé d'un tiers le budget de la prévention spécialisée avec pour conséquences la suppression de 12 postes éducatifs. Depuis, des quartiers populaires se retrouvent ainsi sans moyens de prévention auprès des jeunes. Faute de financement, en juillet, le seul service d'insertion spécifique pour des jeunes majeurs du département a été fermé.

Si ces restrictions budgétaires touchent en premier lieu les enfants, elles touchent bien entendu aussi le personnel de la protection de l'enfance. En 2024, on estimait à 40 % le nombre de postes vacants dans ce secteur. Mais comment s'en étonner, alors que le manque de moyens dégrade les conditions de travail et remet en cause le sens même de l'accompagnement ? Suite à des décennies sans réelles augmentations, bien des éducateurs, surveillants de nuit, maîtresses de maison et autres salariés se retrouvent avec des salaires de base inférieurs au smic.

Et pourtant, loin de chercher à améliorer les conditions de travail, l'employeur refuse toute augmentation de salaire et tente d'imposer une baisse du nombre de jours de congé. De son côté, dès le mois de septembre, Lecornu a dénoncé les 183 euros net obtenus de haute lutte lors du Ségur de la Santé, comme une des causes des déficits publics !

Correspondant LO



Besançon, le 19 novembre.

Universités : un sondage scandaleux

Un sondage sur l'antisémitisme dans les universités a été commandé à l'IFOP par le ministère de l'Enseignement supérieur. Sa méthode a fait réagir jusqu'aux présidents d'université, pourtant habitués à relayer la politique ministérielle, qui ont refusé de le cautionner en raison « de sa conception et des questions posées ».

Présenté comme destiné à mesurer l'évolution de l'antisémitisme dans les universités, le sondage est en fait orienté pour alimenter la campagne qui a commencé dans les semaines suivant l'attaque du Hamas le 7 octobre 2023 : en qualifiant d'antisémites à la fois les agressions contre des Juifs et les prises de position contre les massacres perpétrés par l'armée israélienne à Gaza, une grande partie de la classe politique, Macron en tête, cherche à discréditer l'opposition à la politique de l'Etat d'Israël et de ses soutiens.

Ainsi, le sondage mélange des questions sur les préjugés antisémites et des

questions sur la situation au Moyen-Orient. Il fait d'ailleurs lui-même l'amalgame entre Israël et les Juifs en général, ce dont il accuse les opposants à la politique israélienne. Ainsi, le participant au sondage doit choisir entre qualifier Israël de « pays puissant qui mène une politique aggressive vis-à-vis de ses voisins » ou de « petit pays qui se défend contre des pays voisins, dont certains souhaitent le détruire ». Il faut aussi se déterminer sur les principales causes de l'antisémitisme en France qui ne peuvent être, selon les auteurs du sondage, que « le rejet, la haine d'Israël », « le complotisme », « les idées d'extrême gauche », « les



Étudiants dans une manifestation pour la Palestine.

idées d'extrême droite » ou « les idées islamistes ». À cela s'ajoute la question : « Selon vous, quel est le groupe ethnique ou religieux qui est le plus largement victime d'actes violents en France », qui indique comme choix possible les musulmans, les Roms, les catholiques, les Noirs ou les Juifs ; quelle question !

Enfin, il est aussi demandé si l'on a une « très

bonne, assez bonne, assez mauvaise ou très mauvaise image » des Israéliens « en tant que peuple », si les responsables du conflit sont « avant tout les Israéliens », « avant tout les Palestiniens », ou « autant les uns que les autres » ; rien n'est proposé au sondé qui refuserait de mettre tous les Israéliens ou tous les Palestiniens dans le même sac.

Suite à l'opposition qui

s'est exprimée dans les universités, l'enquête sera peut-être abandonnée.

Elle n'en juge pas moins la malhonnêteté intellectuelle des responsables politiques qui s'érigent en héros de la lutte contre l'antisémitisme, et veulent en réalité faire taire ceux que le génocide à Gaza révolte et qui l'expriment sur leurs lieux de travail et d'études.

Claire Dunois

Grenoble : des logements pour tous et tout de suite !

150 personnes environ occupent depuis le 19 novembre le hall du siège de Grenoble-Alpes Métropole.

Ces familles, parmi lesquelles des femmes enceintes, des enfants en bas âge, des malades, ont été récemment expulsées par le bailleur social Actis, dans le quartier populaire de la Villeneuve.

Les familles sont en partie celles de livreurs à vélo qui travaillent pour des salaires de misère, victimes de l'exploitation des plateformes Uber Eats ou Deliveroo. Comme les loyers sont

trop élevés et qu'elles ne peuvent, vu leur statut précaire ou sans papiers, avoir accès à un logement social, elles sont jetées dans les bras des marchands de sommeil qui se sont accaparés des logements vacants d'Actis. Ces mafias prospèrent sur la misère, les rackettent et les maltraitent en les menaçant même parfois de mort.

Les expulsions ont eu lieu tôt le matin, sans aucune anticipation sur le

devenir de ces familles. Elles se retrouvent au froid entre l'arrivée de la neige et les températures négatives la nuit. Actis a même annoncé poursuivre les expulsions. Du côté de l'Etat, le plan grand froid n'a pas encore été déclenché, du coup de nouveaux sans-abris affluent dans les locaux occupés. Dans l'agglomération, 3 000 personnes sont à la rue aujourd'hui.

À l'appel du DAL, de la CGT, de la Cimade et d'autres associations ou partis politiques, des rassemblements de soutien ont eu lieu devant les locaux. Ils exigent l'arrêt des expulsions et la réquisition de logements vides (750 l'étaient au 31 décembre 2024 dans le parc HLM) et des immeubles de bureaux appartenant à l'Etat ou à de grands spéculateurs.

Des discussions sont en cours mais c'est la détermination de ces familles et la mobilisation de tous qui permettront d'imposer une solution de relogement pérenne et digne.

Correspondant LO



Conférence de presse du DAL 38.

Migrants : escalade dans la violence répressive

Selon le journal *Le Monde* et le média *Lighthouse reports*, les autorités françaises s'apprêtent à utiliser une nouvelle méthode pour arrêter les canots de migrants qui tentent de traverser la Manche, en déployant des filets dans l'eau pour neutraliser les hélices des moteurs.

Ces médias se basent sur des sources policières et sur un document commercial de l'entreprise qui fabrique les filets, sans ambiguïté quant à leur utilisation. « La manœuvre sera hyper-difficile », reconnaît une source policière interrogée par *Le Monde*, et pourrait entraîner le naufrage de l'embarcation des migrants et de nombreuses noyades.

Les pouvoirs publics, de leur côté, n'ont rien communiqué. La décision aurait été prise

à l'occasion de l'accord migratoire conclu en juillet entre la France et le Royaume-Uni. Celui-ci prévoit notamment d'augmenter le financement par le gouvernement anglais de la chasse aux réfugiés menée côté français.

Un porte-parole du Premier ministre anglais s'était déjà félicité de ce durcissement en juillet, au moment où la BBC avait publié une vidéo montrant des gendarmes français lacérer un canot pneumatique au cutter, avec plusieurs personnes à bord. Les gouvernements des deux côtés de la Manche poursuivent ainsi leur escalade dans l'usage de méthodes de plus en plus violentes et mettant en danger la vie de ceux qui tentent de gagner ainsi l'Angleterre.

Thomas Baumer

Ukraine : le “plan de paix” de Trump

Le 19 novembre, Trump a fait connaître son nouveau « plan de paix » pour l’Ukraine. Dans ses grandes lignes, il reprend ce dont il a déjà été question cet été, mais il agrave les concessions auxquelles devrait consentir la partie ukrainienne.



Certains, outre-Atlantique et plus encore dans les milieux dirigeants de l’Union européenne (UE), ont clamé voir dans ce plan la main de Moscou.

La réalité est pourtant sous les yeux de tous. En 28 points, il défend d’abord les intérêts de l’impérialisme américain, et comment !, quand il prévoit par exemple que la moitié des contrats de

reconstruction de l’Ukraine iront à des firmes américaines. Et s’il reprend des revendications territoriales et politiques de Moscou, c’est qu’il prend acte du rapport de force sur le terrain. Or celui-ci n’a cessé d’évoluer en faveur de la Russie ces derniers mois, au point qu’on n’exclut plus un effondrement de l’armée ukrainienne.

Mais il y a aussi le fait que

Washington, qui a poussé de longue date à cette guerre, n’a plus autant besoin d’affaiblir la Russie maintenant qu’il a atteint son but. Au contraire : les États-Unis se soucient désormais de ménager la Russie qui, parce qu’elle garde un certain poids dans l’espace ex-soviétique, a la capacité d’y faire régner un « ordre international » qui garantisse ses intérêts et ceux de la Maison Blanche. Cela inclut l’exploitation de nombreux pans de l’économie ukrainienne, des terres rares – ces minerais stratégiques –, jusqu’à l’industrie nucléaire du pays, en passant par une partie de son secteur agricole, de ses industries, etc., sur lesquels des firmes américaines ont pu mettre la main, à la faveur notamment de cette guerre.

Et tous ces capitalistes, qui piaffent d’impatience d’en tirer du profit, ont besoin pour cela d’un accord de paix ou de cessez-le-feu qui « normalise » la situation sur place.

Que leur importe alors que Zelensky doive céder plus de territoire à Poutine, que son armée soit réduite comme le prévoit le plan de Trump, que l’Ukraine doive renoncer à intégrer l’OTAN,



Batterie russe Grad en Ukraine.

une perspective que Washington lui a longtemps fait miroiter afin que ses gouvernements acceptent de transformer leur population en pions et en chair à canon de l’impérialisme, au premier chef américain.

Avec son cynisme coutumier, le milliardaire-président américain a mis les choses au net le 21 novembre en déclarant, à propos de Zelensky, qui tordait le nez devant son plan : « *Il faudra bien que cela lui plaise, et si cela ne lui plaît pas, vous savez, ils n’auront qu’à continuer à se battre.* » Mais ce pourrait être alors sans la couverture des renseignements militaires américains, qui empêchent les drones et missiles russes de faire des ravages plus terribles dans les infrastructures et zones d’habitation ukrainiennes.

Ainsi, dans la nuit du 24 au

25 novembre, des centaines de ces engins de mort se sont encore abattus sur les populations en Ukraine, mais aussi en Russie, tandis qu’à Genève les émissaires américains, européens et ukrainiens discutaient de la « paix » selon Trump. Son plan ferait l’objet de certains aménagements, et l’on ne cite plus le 27 novembre comme date butoir pour son adoption.

Des civils et des soldats ukrainiens et russes vont donc continuer à mourir, tandis que les hommes d’affaires, parfois partenaires en affaires de Trump, qui forment la délégation américaine en Suisse, veilleront au grain et aux gains. Ce sera sous l’œil des représentants de l’UE, pas moins intéressés à rafler leur part du butin, même si, forcément, elle sera plus réduite.

Pierre Laffitte

Les dirigeants européens veulent leur part

Dès la parution du document de Trump sur l’Ukraine, la « coalition des volontaires » – soit une grande partie des dirigeants européens – est montée au créneau.

La coalition a crié que son plan faisait la part trop belle à Moscou, qu’aucune paix ne pouvait se conclure en Ukraine, dans le dos de son gouvernement, et de l’Union européenne. Pour Macron, il faut « *la paix, pas une capitulation* ».

L’ancien président Hollande y est allé de sa déclaration sur « *le plan de Trump pour l’Ukraine [qui] réduit l’Europe au rang de spectatrice assiégée* ». Pour avouer crûment que, dans l’affaire, l’UE ne compte pour rien, il faut comme lui se trouver en semi-retraite forcée. Mais le problème, pour les dirigeants européens qui sont encore aux affaires, est qu’ils auraient bien du mal à reconnaître, devant leur opinion publique, qu’ils ne décident pas grand-chose. De surcroît, il leur faudrait admettre que, bon gré mal gré, ils vont

devoir s’aligner sur ce que veut Washington. Autrement dit, ils vont devoir avaliser un accord dans lequel le régime ukrainien a perdu beaucoup de sa valeur dès que ses parrains américains ont trouvé à défendre leurs intérêts sans lui, voire contre lui. Et cela d’autant que le pouvoir ukrainien, qu’eux et leurs compères européens encensaient, dont ils disaient qu’on devait le soutenir à tout prix, est si affaibli par les affaires de corruption à grande échelle, que Zelensky pourrait devoir céder sa place un de ces jours. Cela pourrait être, par exemple, à son prédécesseur, le milliardaire Porochenko, qui se permet, en pleine guerre, d’appeler à la démission du gouvernement Zelensky.

En fait, les dirigeants européens sont surtout mortifiés de voir poindre un accord

dans lequel ils sont les parents pauvres et où les trusts américains – et russes – se tailleront une grosse part du gâteau. Mais la diplomatie et les diplomates peuvent servir à masquer la brutalité des rapports de force, et de leur expression. Pour faire passer la pilule, et permettre aux puissances impérialistes de second rang de ne pas trop perdre la face, Trump a concédé que ses alliés pouvaient

discuter de son plan, et même – il faut bien ménager leur ego – « *l’améliorer* ». Les dirigeants européens et Zelensky ne tarissent donc pas maintenant de qualificatifs sur les « progrès », les « avancées » obtenues : le texte, devenu « meilleur », pourrait encore être « *amélioré* ». Jusqu’à ce que Trump siffle la fin de la partie ? A moins qu’il n’y voie l’occasion, en soufflant le chaud et



Des drones survolant l’Ukraine.

le froid, d’obtenir... quelques concessions de Poutine, dont il pourrait se prévaloir à grands coups de trompe.

Si après cela Trump ne se trouve pas en bonne place pour le prix Nobel de la paix 2026, c’est à n’y rien comprendre. Quant aux Macron, Merz en Allemagne ou Starmer en Grande-Bretagne, ils pourront toujours prétendre qu’ils ont œuvré eux aussi à la « paix ». Mais sans oublier, tel Macron, de dire que « *sans éléments de dissuasion, les Russes reviendront* ». Pour qui n’aurait pas compris : il ne faudrait pas qu’un cessez-le-feu mette en péril la « commande historique » de 100 Rafale et autres engins de mort, signée par Zelensky durant sa visite à la base aérienne de Villacoublay. Pour les marchands de canons et les dirigeants impérialistes, qui sont leurs commis, la paix qu’ils préfèrent est souvent celle des cimetières.

P. L.

Royaume-Uni : le gouvernement Starmer à la remorque de l'extrême droite

Le gouvernement travailliste de Keir Starmer veut faire adopter une série de mesures drastiques contre les demandeurs d'asile. La ministre de l'Intérieur, Shabana Mahmood, à son poste depuis deux mois seulement, veut réduire de moitié la durée du statut de réfugié, aujourd'hui de cinq ans.

Ainsi, dès qu'un pays d'origine sera de nouveau jugé « sûr », les réfugiés perdront leur titre de séjour. Quant à ceux qui arrivent sur des embarcations de fortune, particulièrement ciblés, ils devront attendre vingt ans avant de pouvoir prétendre à un titre permanent, contre cinq aujourd'hui. Le gouvernement n'accordera plus d'aides – déjà très réduites – aux demandeurs d'asile qui seraient autrement dans le dénuement. Ceux dont la demande d'asile est rejetée seront expulsés, y compris avec leurs enfants. Et Starmer, qui cible en particulier les jeunes migrants suspectés de mentir sur leur âge, promet d'utiliser l'IA pour l'établir... Quant aux pays jugés pas assez

coopératifs pour récupérer leurs ressortissants (Angola, Namibie, RDC), ils verront réduites leurs possibilités de visa.

Nombre de ces mesures sont inspirées par le « modèle » très restrictif du Danemark, dont le gouvernement social-démocrate a une politique « zéro réfugié », et a réduit le droit d'asile à moins de 1 000 titres par an, un niveau qui fait rêver les dirigeants du Royaume-Uni, lequel a accordé 112 000 titres en un an. Quand le Labour de Starmer est revenu au pouvoir, en juillet 2024, il avait annulé l'accord signé avec le Rwanda pour la déportation des demandeurs d'asile vers ce pays. Mais, comme l'illustrent ces annonces, il n'a

pas tardé à chercher d'autres moyens de limiter le droit d'asile.

Ce faisant, le gouvernement travailliste répond aux sirènes de l'extrême droite, qui a approuvé ce durcissement. L'été dernier, des milliers de personnes ont manifesté devant les hôtels abritant des demandeurs d'asile, hôtels que le gouvernement promet de fermer pour les remplacer par des casernes. Le 13 septembre, au moins 110 000 personnes ont manifesté à Londres à l'appel du militant d'extrême droite Tommy Robinson. Le parti anti-immigration Reform UK de Nigel Farage, déjà auréolé d'un franc succès lors des élections locales de mai, fait la course en tête dans les sondages, loin devant les travaillistes. Les conservateurs ont eux-mêmes adapté leur discours dans un sens xénophobe et islamophobe. Quand une ministre de l'Intérieur explique que le droit

d'asile est « hors de contrôle » et quand le premier ministre dit redouter que le pays devienne une « île d'étrangers », le discours du Labour n'a lui-même plus grand-chose à envier à celui de la droite la plus dure.

Ces mesures n'empêcheront pas des migrants de rejoindre la Grande-Bretagne, mais elles rendront leur vie plus dure encore. Quant aux

retombées électorales, l'histoire suggère qu'en matière de politique, les électeurs préfèrent souvent l'original à la copie... Pour tenter de conserver des électeurs dans la vague xénophobe actuelle, le gouvernement travailliste est prêt à tout contre les damnés de la Terre qui risquent aujourd'hui leur vie pour gagner les côtes anglaises.

Michel Bondelet



Manifestation pour la défense des migrants à Birmingham.

OLIVIER SCARFF AFP

Turquie : Erdogan tente d'écraser l'opposition

La principale figure de l'opposition au président Recep Tayyip Erdogan, le dirigeant du CHP social-démocrate et maire d'Istanbul Ekrem Imamoglu, est arrêté et emprisonné depuis mars. Il est poursuivi officiellement depuis le 11 novembre pour 142 infractions et risque jusqu'à 2 430 ans de prison.

Outre Imamoglu, plusieurs maires d'arrondissement, ainsi que les membres du conseil d'administration de la municipalité d'Istanbul, tous membres du CHP, sont également mis en examen pour diverses infractions en grande partie imaginaires : corruption, trucage d'appels d'offres, blanchiment d'argent et autres tentatives d'abus de pouvoir. De surcroît, pour sceller son sort, « en tant que dirigeant d'une organisation [...] Ekrem Imamoglu est également tenu responsable des crimes commis par d'autres », précise l'accusation.

Lors des arrestations de mars, le CHP avait qualifié

celle du maire d'Istanbul et des autres responsables de son parti de « coup d'État ». Des manifestations, nombreuses au départ, s'étaient déroulées dans les grandes villes, dont Istanbul et Ankara, et le CHP a réuni des milliers de protestataires lors de 49 meetings. La répression, les emprisonnements, les menaces semblent avoir peu à peu eu raison des rassemblements.

En réalité, depuis plus de dix ans, Erdogan est confronté au mécontentement populaire, jusque parmi sa

base sociale et électorale. Ses méthodes dictatoriales, et surtout la dégradation de la situation économique ont en grande partie écorné sa popularité. En octobre 2023, le chômage atteignait déjà 21,3 % de la population active et, actuellement, son taux officiel est de 28,6 %. Pour un total de 32,5 millions de salariés en activité, le nombre de chômeurs dépasse 11 millions.

La crise économique avait déjà atteint, dans les couches populaires, un niveau tel qu'en octobre 2023, près de 22 millions de personnes étaient poursuivies par la justice, ne pouvant plus rembourser leurs dettes. Ce chiffre, avec l'aggravation de la situation, n'a fait que croître. Logiquement, à l'autre bout de la société, une minorité de capitalistes et hauts fonctionnaires bien installés, les proches d'Erdogan, se sont énormément enrichis.

Pour conserver le pouvoir et ses avantages de toute sorte, malgré la dégradation catastrophique de l'économie et de la vie quotidienne, avec en ligne de mire les élections

de 2028, Erdogan et sa bande veulent faire taire non seulement leurs opposants, mais aussi la population. La méthode du bâton s'est traduite sur les dix dernières années par des records d'arrestations et de détentions. Les six derniers mois ont vu signifier 50 000 incarcérations supplémentaires. Les prisons, qui accueillent 400 000 détenus pour 300 000 places, débordent.

Mais, en croyant avoir muselé les principaux représentants de l'opposition, Erdogan n'a pas supprimé les causes du mécontentement, et en tout cas pas les difficultés que la population doit affronter. L'inflation, galopante il y a dix-huit mois, a certes ralenti en octobre, pour s'établir officiellement à 33 % sur un an, mais les prix ont considérablement augmenté, concernant les dépenses d'éducation, de logement et d'alimentation. Ceux des produits alimentaires ont encore connu une hausse de 8,4 % sur un mois, en octobre. De quoi, tôt ou tard, raviver des braises que le pouvoir espère avoir étouffées.

Julien Silva



Manifestation à Istanbul contre la mise en détention d'Imamoglu, le 19 mars.

Nigeria : enlèvements crapuleux et misère sans fond

Coup sur coup, deux groupes de jeunes filles, et certains de leurs enseignants, ont été enlevés de leur internat par des bandits armés qui écument de vastes zones du Nigeria.

Il y a une dizaine d'années, c'était le groupe islamiste Boko Haram, actif dans le nord-est du pays, qui s'était tristement illustré en enlevant des élèves, dont certaines sont toujours en captivité. Cette fois c'est dans l'Ouest que plus de 300 élèves d'une école catholique et plusieurs dizaines d'une école musulmane ont été enlevées. La religion ne camoufle même plus le banditisme : il arrive que des rançons allant jusqu'à l'équivalent de 60 000 euros soient réclamées aux familles pour récupérer leurs proches.

Cette situation est une des conséquences du délitement de l'État nigérian, miné par la corruption, qui ne contrôle plus des parties du pays éloignées de la capitale politique, Abuja, et de la métropole économique, Lagos. Ce pays, le plus peuplé d'Afrique, longtemps colonisé par la Grande-Bretagne, continue à souffrir de son sous-développement.

La Banque mondiale estime que près de 60 % des 228 millions de Nigérians vivent sous le seuil national de pauvreté, soit 129 millions de personnes. L'inflation a été de 30 % en 2024.

Pire, l'électricité a augmenté de 65 % et le prix de l'essence, que l'État a arrêté de subventionner en 2023, quand Bola Tinubu est devenu président, a été multiplié par cinq en un an et demi.

En juillet 2024, le gouvernement avait doublé le salaire minimum des fonctionnaires, sans pouvoir empêcher des soulèvements contre la hausse des prix quelques semaines plus tard. Car, même doublé, ce salaire n'atteignait que 35 euros par mois, moins que le coût d'un grand sac de riz, la denrée de base. La répression policière avait fait plus de vingt morts.

Le Programme alimentaire mondial s'inquiète à présent du sort de 35 millions de Nigérians menacés

de «grave insécurité alimentaire» avant les nouvelles récoltes de 2026. Les coupes budgétaires dans les programmes humanitaires des Etats-Unis de Trump, mais aussi de pays européens, dont la France, n'arrangent rien.

La misère s'étend donc chez le troisième exportateur mondial de pétrole. Les multinationales Shell (16 milliards de dollars de bénéfices en 2024), Total Energies (15,8 milliards) et Chevron (17,7 milliards) exploitent le pétrole nigérian, sans assumer, ou si peu, les conséquences sociales et environnementales de leur industrie. Le président Tinubu leur déroule le tapis rouge. Avant de se lancer en politique, il avait

été consultant pour les compagnies pétrolières Aramco et Mobil.

La corruption du régime de Tinubu – lui-même multi-millionnaire, actionnaire dans les médias, l'aviation, l'hôtellerie et l'immobilier – et sa répression des manifestations, ne posent pas de problème au monde des affaires. Pas plus qu'elles ne gênent Macron, qui l'a reçu à l'Élysée l'an dernier et encore en septembre pour, sans rire, «approfondir notre [...] prospérité mutuelle». Les populations menacées par la famine, ainsi que les familles des jeunes filles enlevées, n'ont rien à attendre de tels amis.

Lucien Détroit

Gabon : les régimes passent, le pillage demeure

Faisant escale au Gabon lors de sa tournée africaine, Emmanuel Macron s'est appliqué à faire les yeux doux au président Brice Oligui Nguema, l'auteur du coup d'État militaire qui a renversé Ali Bongo en août 2023. Il a largement été payé de retour.

Tandis que le président français affirmait que la prise du pouvoir par Oligui Nguema «avait ouvert une nouvelle ère au Gabon», son homologue gabonais se félicitait du «soutien multi-forme qu'Emmanuel Macron avait apporté à son pays».

À la différence des dirigeants putschistes du Mali, du Burkina Faso ou du Niger, Oligui Nguema avait en effet tenu à affirmer dès son accession au pouvoir qu'il respecterait les engagements internationaux du Gabon, et donc ceux pris par la famille Bongo envers les industriels et les dirigeants français. C'est ce qui compte pour Macron,

et pour la délégation du Medef qui l'accompagnait et restera sur place après son départ. Elle entend négocier, entre autres, la participation des entreprises françaises dans la remise à niveau du chemin de fer transgabonais, qui transporte des passagers, mais surtout des minéraux et du bois pour l'exportation.

Le cas d'Eramet, la compagnie française qui exploite au Gabon la plus importante mine de manganèse du monde, a particulièrement retenu l'attention des deux présidents. Le nouveau pouvoir a interdit l'exportation de manganèse brut au 1^{er} janvier 2029

afin de favoriser la création d'une usine de transformation dans le pays. Vu les bonnes relations entre les deux présidents, cela devrait s'arranger et les dirigeants d'Eramet ne semblent pas particulièrement inquiets.

Pendant longtemps, la famille Bongo a assuré la domination de l'impérialisme français sur le pays. Celui-ci avait été conçu à l'indépendance par de Gaulle et Foccart, son «monsieur Afrique», comme un émirat pétrolier destiné à compenser la perte du contrôle des gisements algériens. Elf et l'armée française y faisaient la loi, et le clan Bongo paraît dans un luxe insolent.

Aujourd'hui, les choses ont peut-être changé à la tête de l'État gabonais, mais sous Oligui Nguema comme sous les Bongo l'exploitation du pays par les trusts des pays impérialistes, et particulièrement français, continue. Le Gabon est un petit pays d'à peine deux millions et demi d'habitants. Ses ressources minières, pétrolières, forestières, sont considérables. Mais, à côté de ces trésors, une grande partie de la population vit dans le dénuement, sans accès à l'électricité, à l'eau potable, aux services publics de base. Pour les classes populaires, rien n'a réellement changé.

Daniel Mescla

Il faut garder les liens



Intelligence artificielle : une économie très bête

De plus en plus de commentateurs évoquent la possibilité d'un krach boursier touchant les entreprises du secteur de l'intelligence artificielle (IA).

Il faut dire que les valorisations boursières de ces entreprises atteignent des niveaux proprement délirants. Nvidia, qui fabrique une grande partie des puces électroniques indispensables à l'IA, a ainsi franchi il y a quelques semaines le cap des 5 000 milliards de dollars de capitalisation, plus que le PIB de la France et de l'Allemagne, et deux fois la valeur de l'ensemble du CAC 40.

Au-delà du cas Nvidia,

toutes les actions des entreprises liées à l'IA ou au numérique se retrouvent emportées dans un emballement spéculatif, alors que très peu sont réellement rentables.

Toute cette spéculation est le symptôme d'une société capitaliste en crise, saturée par les milliers de milliards produits par l'activité de centaines de millions de femmes et d'hommes, mais incapable d'en faire autre chose qu'une montagne de capitaux inutiles, qui finissent par mettre en danger l'ensemble de l'économie. Il n'y a aucune intelligence dans un tel système, dominé par la course au profit.

Lucas Pizet

Pacte Dutreil: super-avantages pour super-riches

Dans un rapport publié le 18 novembre, la Cour des comptes a dénoncé le coût du pacte Dutreil. « Le dispositif coûte très cher dans une période durant laquelle il faut faire attention à nos finances », a déclaré le président de la Cour, Pierre Moscovici.

Créé en 2003 pour « améliorer encore un dispositif mis au point sous Jospin en 2020 », le pacte Dutreil offre un énorme avantage fiscal au grand patronat. Il permet en effet de réduire le taux maximal d'imposition des transmissions d'entreprises à 11,25 % ou même 5,6 %, selon qu'elles bénéficient « seulement » de l'abattement de 75 % de la valeur estimée de l'entreprise, ou également de la réduction d'impôt permise en cas de donation par une personne de moins de 70 ans.

Dans ces conditions, le nombre de transmissions utilisant le pacte Dutreil

augmente d'année en année, passant de 4 000 en 2023 à 5 000 en 2025, au lieu de 2 000 entre 2013 et 2016, selon l'enquête, menée par la Cour des comptes et l'Institut des politiques publiques (IPP).

Ce dispositif, largement utilisé car très avantageux pour les grands patrons, coûte très cher, bien plus que les 500 millions à 800 millions d'euros avancés durant des années à chaque loi de finances. Rien qu'en 2024, le montant total de la dispense fiscale est estimé à plus de 5,5 milliards d'euros. Au fil des années, cette somme n'a fait que gonfler

puisque elle était évaluée à 1,2 milliard en 2020, 2 milliards en 2022 et 3,3 milliards en 2023 avant les 5,5 milliards de 2024.

« Le pacte Dutreil, plus on en parle aux entreprises, mieux ça vaut. Mais moins on en parle à l'extérieur, mieux ça vaut », déclarait le président du Medef au printemps 2024, lors d'une rencontre consacrée aux transmissions d'entreprises. On comprend pourquoi les patrons ne souhaitent pas de publicité.

La Cour des comptes ne propose évidemment rien de révolutionnaire, seulement de « restreindre [le pacte Dutreil] compte tenu de débordements » financiers. Mais la seule idée que les priviléges patronaux soient restreints, même un peu, a soulevé un tollé parmi leurs représentants et



certaines personnalités politiques dont l'auteur du dispositif qui porte son nom, lui-même patron, ancien ministre de Chirac, puis soutien de Macron, et depuis peu conseiller de Le Pen et Bardella.

Ces milliards que les Bernard Arnault, Bettencourt, Wertheimer, Dassault

Aline Retesse

Découverts bancaires : une interdiction qui ne résoudra rien

Roland Lescure, le ministre de l'Économie, a reçu les représentants des banques et des consommateurs. Cela fait suite à l'émotion suscitée par le texte prévoyant un durcissement des autorisations de découvert.

Ce texte transcrit une directive européenne de 2018 visant à harmoniser les règles d'autorisation de crédits à la consommation et de découverts. La transcription doit être ratifiée par le Parlement et entrer en application le 20 novembre 2026. Alors que les députés européens français, quel que soit leur parti, avaient tous voté la directive européenne, la transposition se heurte à une levée de boucliers de la part de plusieurs de ces partis, le RN et LFI. Les députés LFI ont d'ailleurs lancé une pétition en ligne « Non à l'interdiction des découverts », qui a recueilli de nombreuses signatures.

La loi en question imposera aux banques d'évaluer la solvabilité de leur client avant d'accéder à un découvert même inférieur à 200 euros. Cela au nom de la protection des consommateurs contre le surendettement. Ce sera probablement très pénalisant pour une partie des consommateurs, parmi les plus pauvres et ceux qui sont fortement endettés. Pour les ménages qui vivent à l'euro près, jongler

veulent transmettre à leur progéniture sans presque rien débourser ont été volés aux travailleurs des usines Chanel, Vuitton et autres. Il serait normal non seulement que ces priviléges soient supprimés, mais que ces colossales fortunes soient réquisitionnées.

Aline Retesse

avec des découverts est inévitable pour s'en sortir.

Parallèlement, la loi demandera aux banques des vérifications supplémentaires qui seront de fait payées par les usagers. Or les découverts leur rapportent chaque année des sommes importantes, de l'ordre de 6 milliards en 2023, plus de 11 milliards en 2019. Alors, les banques ne sont pas près d'abandonner une telle source de profits.

Alors que le gouvernement prétend défendre les consommateurs, il est étonnant qu'il ne parvienne pas à lutter contre une des sources du surendettement, les crédits dits revolving. En effet, les banques ne veulent pas laisser échapper les sommes qu'elles en retirent.

Nouvelle obligation ou non, les banques trouveront le moyen de continuer à être gagnantes. Mais le véritable problème est le pouvoir d'achat de nombreuses familles qui, qu'elles le veuillent ou non, se retrouvent à découvert. La vraie nécessité est d'augmenter les minima sociaux, les salaires et les pensions.

Inès Rabah

Seine-Saint-Denis: solidarité avec les élèves sans-papiers



Mercredi 19 novembre, une centaine d'enseignants et de salariés de l'Éducation nationale se sont rassemblés devant la préfecture de Bobigny pour dénoncer la situation des élèves sans-papiers. Quelques élèves étaient également présents.

La loi Darmanin et la circulaire Retailleau ont aggravé la vie déjà intenable des élèves sans titre de séjour. Dans nombre d'établissements, des jeunes vont à l'école sans savoir s'ils pourront poursuivre leurs études, la peur au ventre quand ils croisent une patrouille de police.

Les lois récentes ont restreint la possibilité d'être régularisé au titre de la vie privée et familiale : si un parent a un titre de séjour, il n'est pas du tout certain

qu'il puisse faire venir son enfant. Et si la famille est arrivée dans le pays sans ce précieux sésame, le jeune doit attendre sa majorité pour demander sa régularisation. Auparavant il devait faire la preuve de trois années de présence en France. Cette durée a été repoussée à sept avec la nouvelle loi. Ainsi, un jeune arrivé en France à l'âge de 13 ans devra attendre d'avoir 20 ans.

À cela s'ajoute la politique de rejet systématique de demandes parfaitement

justifiées, des refus qui se doublent d'OQTF (Obligation de quitter le territoire français). Avant la loi, cet ordre était valable un an et le jeune pouvait, passé ce délai, renouveler sa demande de papiers. Maintenant, cette durée est portée à trois ans, durant lesquels il peut à tout moment être renvoyé dans son pays d'origine. À tel point que les soutiens des élèves sans-papiers en viennent à leur déconseiller de demander une régularisation, par peur des conséquences !

Face à cette situation, la mobilisation du 19 novembre est pour les enseignants une première étape.

Aline Urbain

Départements: ressources en baisse

Lors de leur congrès, le 14 octobre, les élus des conseils départementaux se sont plaints de ne pas disposer des ressources nécessaires pour financer les dépenses sociales croissantes.

Déjà, nombre de départements ne remplacent pas le personnel parti à la retraite, supprimant des subventions au Planning familial, à des associations culturelles et sportives. « *En trois ans, l'État nous a imposé 6 milliards d'euros de dépenses supplémentaires et dans le même temps, nous avons perdu 8,5 milliards de ressources* », explique François Sauvadet, président de l'Association des départements, qui dénonce une situation « intenable ». Cela ne manque pas de culot, venant d'un ancien ministre dans un gouvernement Fillon sous la présidence de Sarkozy, mais reflète une

situation bien réelle, même si elle varie beaucoup d'un département à l'autre.

En guise d'aide aux départements, le gouvernement envisage de porter de 300 à 600 millions d'euros un fonds d'urgence qui leur est destiné, une dose homéopathique. Ce qui ne l'est pas, c'est l'annonce par Lecornu du dépôt en décembre d'un projet de loi en faveur d'une « allocation sociale unique » qui fusionnerait

les allocations de chômage et le RSA avec les APL et la prime d'activité. Des allocations versées par la caisse d'allocations familiales, notamment celles à destination des personnes en situation de handicap, pourraient être aussi concernées. Un tel projet était déjà dans la bouche de Macron en 2018, puis de Barnier et de Bayrou, et enfin du chef de file des Républicains, Wauquiez, qui entend

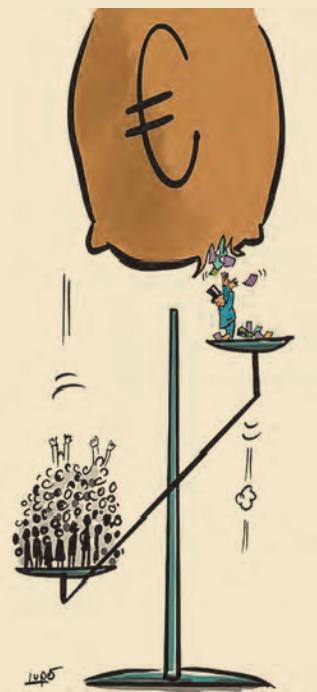
Jean Sanday

Ultrariches: toujours plus riches

En 2003, en France, les 0,1 % les plus riches déclaraient des revenus 95 fois plus élevés que les 25 % les plus pauvres. En 2022, c'est 167 fois plus.

Ce quasi-doublement est mis en évidence par l'étude *France, portrait social* de l'Insee, parue le 18 novembre. L'étude se fonde sur les données fiscales, résultant des déclarations de ces 0,1 % les plus riches, soit 40 700 foyers. Il n'est donc pas sûr que toute leur fortune soit déclarée... Mais ce que l'on apprend lève un coin du voile sur ces milieux privilégiés. Le revenu moyen de ces foyers s'élève à un million d'euros par an, issu pour moitié des dividendes et de leurs actifs financiers.

Thomas Baumer



Eau du robinet: plus chère, moins sûre

« Ils polluent, on paie », dénonce l'UFC-Que Choisir dans une campagne sur le prix de la dépollution de l'eau du robinet.

Selon l'association, le taux de conformité de l'eau potable en France est passé de 95 % en 2021 à 85 % en 2025, en raison de la pollution aux nitrates, pesticides et polluants éternels (PFAS) rejetés par l'activité agricole et industrielle et qui sont de mieux en mieux détectés.

Le coût de la dépollution, d'un milliard d'euros en 2025, pourrait exploser pour atteindre 13 milliards d'euros annuels. Or, le traitement de l'eau est à la charge des distributeurs d'eau. Il existe bien une « redevance pour pollutions diffuses » payée par les vendeurs et les utilisateurs de pesticides, mais elle n'a rapporté que 188 millions d'euros en 2023. Les industriels dont les usines déversent des PFAS dans l'environnement ne sont pas mis à contribution : une loi instaurant une taxe sur les usines rejetant des PFAS a bien été votée en 2025, mais, faute de décrets d'application, elle n'est

toujours pas en vigueur. Lundi 17 novembre, dans le cadre de l'examen du budget 2026, les députés ont voté une nouvelle version et demandé au gouvernement de l'appliquer l'année prochaine, tandis que la ministre des Comptes publics, Amélie de Montchalin, soutenait sans vergogne un amendement la reportant à 2027. La mise au point du budget 2026 n'étant pas terminée, celle de la taxe sur les PFAS peut encore connaître bien des rebondissements.

Les distributeurs n'ont, en revanche, pas attendu pour répercuter les frais de dépollution sur les factures des particuliers, qui ont grimpé de 16 % depuis 2023.

Les grandes entreprises agricoles et les industries polluantes ont visiblement un adage conforme au fonctionnement de toute l'économie capitaliste : « Après moi, le déluge... d'eau polluée ».

Claire Dunois



Recherche de pollution de l'eau aux PFAS.

Nos lecteurs écrivent Une soirée à l'hôpital de Toulouse

Lundi 10 novembre, après un malaise la veille, je connais un nouvel incident de santé. Mon médecin traitant étant absent (et non remplacé), je me décide en fin d'après-midi à appeler le 15, qui m'oriente vers la maison médicale de garde, sur le site du CHU de Toulouse, une structure tenue par des médecins libéraux et qui sert à soulager les urgences de l'hôpital le soir et le week-end.

Me voilà donc à 18 h 30 devant ce service, seul et sans information. Un agent d'entretien m'indique que le service n'ouvre qu'à 20 heures et qu'il faut que je patiente. Manifestement, ce n'était pas la première fois qu'il devait s'improviser agent d'accueil. À

médecin. Mais je reçois un nouvel appel du SAMU qui me propose un rendez-vous à 21 h 30 dans un cabinet de SOS médecins. Heureusement, puisque, grâce à cette consultation, j'ai pu faire des examens qui m'ont conduit à subir une chirurgie cardiovasculaire d'urgence trois jours après.

Que me serait-il arrivé si le 15 ne m'avait pas rappelé ou si j'avais décidé de rentrer chez moi ? Combien, parmi ceux qui attendaient avec moi ce soir-là, sont rentrés chez eux sans avoir pu voir un médecin ? En 2025, voilà à quoi aboutit le manque de moyens dans l'un des plus gros CHU du pays. Et c'est révoltant !

Tahar B. (Toulouse)

Morts au travail : toujours plus nombreux

Selon un rapport de l'Assurance maladie, 764 travailleurs ont trouvé la mort à la suite d'un accident du travail en 2024, un nombre supérieur à celui de 2023, déjà considéré comme un record.



Chantier du Grand Paris Express à Vitry-sur-Seine.

Avec les 318 morts dans un accident de trajet et les 215 décès causés par une maladie reconnue « professionnelle », ce sont donc 1 297 personnes dont la mort a été officiellement reconnue comme liée au travail en 2024 : ce sont plus de deux accidents de travail mortels par jour et, au total, quatre décès quotidiens causés par le travail. Ces chiffres ne tiennent pourtant pas compte des salariés agricoles et des agriculteurs, des fonctionnaires,

et d'une partie des travailleurs indépendants.

Le rapport ne permet pas d'identifier chaque secteur, mais on constate qu'un décès sur cinq survient dans le BTP alors que seulement un salarié du privé sur douze y travaille. Plus de 20 % de l'ensemble des décès ont lieu dans l'année qui suit la prise de poste, ce qui indique les risques induits par la formation insuffisante dans bien des postes dangereux.

Ce rapport se veut

néanmoins rassurant en soulignant que le nombre d'accidents du travail diminuerait nettement au fil des années. Mais cela ne signifie pas que les conditions de travail s'améliorent : seuls ceux ayant débouché sur une journée d'arrêt de travail au-delà du jour de l'accident ou sur un versement sont décomptés... et combien de travailleurs ont déjà pu constater les obstacles mis par l'encadrement pour déclarer un accident, pour obtenir le formulaire nécessaire ?

En outre, le montant total des indemnités journalières a doublé depuis 2014 : la moitié de cette hausse s'explique par l'augmentation de la durée des arrêts, révélatrice de la gravité des accidents, les plus longs étant nettement plus fréquents chez les travailleurs de plus de 60 ans.

Les réformes des retraites ayant repoussé l'âge de départ constituent donc une source de nombreux accidents de travail. Le gouvernement n'a néanmoins pas complètement perdu le chemin de la caisse couvrant les accidents et maladies professionnelles puisqu'il y a pioché près de 300 millions d'euros en 2024 pour couvrir d'autres dépenses.

Sacha Kami

étudiants pour les jeunes, mais beaucoup de mes collègues ne sont pas jeunes... et encore moins étudiants.

Côté conditions de travail, c'est le sous-effectif permanent et sans cesse la course pour répondre à la demande des clients. Aux heures de rush, alors que nous sommes supposés être une douzaine en poste, il n'est pas rare qu'on ne soit que sept ou huit. Ça multiplie les conflits avec les clients ou même entre collègues et à la fin de la journée, nous sommes tous sur les rotules. La direction se plaint de l'absentéisme ou du trop grand turn-over

Une jeune travailleuse



Nos lecteurs écrivent

Burger King : Hmmm l'exploitation !

Depuis près d'un an, je travaille dans un Burger King qui a récemment ouvert ses portes. Si l'enseigne de fast-food aime se présenter comme le Roi du Burger à la flamme, en cuisine et au service c'est surtout le règne de l'exploitation.

Parmi la vingtaine de salariés, l'immense majorité travaille à temps partiel, le plus souvent imposé. Avec un salaire horaire de deux centimes au-dessus du smic, il n'est pas rare de faire des paies à moins de 1 000 euros par mois. On associe souvent les fast food aux jobs

mais au regard des salaires et des conditions de travail, pas étonnant que beaucoup prennent vite leurs jambes à leur cou.

Dans les catalogues internes de Burger King, distribués à chaque employé, l'entreprise indique les marges qu'elle fait sur chaque produit vendu : 3 euros pour une glace vendue 3,95 euros ; 7,50 euros sur un menu vendu 12 euros. En sortant plusieurs centaines de menus en quelques heures, on se dit que, décidément, on a de l'or au bout des doigts.

Une jeune travailleuse

Vers la semaine de douze jours ?

Vendredi 21 novembre, la Cour de cassation a annulé le jugement d'une cour d'appel qui rappelait qu'en France la loi interdit de faire travailler un salarié plus de six jours par semaine, sans être suivi d'au moins un jour de repos. La plus haute instance juridique du pays valide ainsi le fait de faire travailler un salarié douze jours consécutifs, à la seule condition que ces douze jours de travail soient précédés et suivis d'un jour de repos.

La Cour de cassation se retrouve là en pointe pour la démolition de ce qui reste de protection des

travailleurs. Soumettre ceux-ci à l'arbitraire patronal le plus total est une œuvre continue, menée depuis des années par tous les gouvernements de gauche comme de droite.

Les reculs ont été si nombreux en France qu'il arrive souvent maintenant que, pour faire respecter un tant soit peu leurs droits, les travailleurs doivent même faire appel à des arrêts rendus au niveau européen ! « La protection de la France » face à l'Europe invoquée par bien des dirigeants politiques a décidément tout d'une mauvaise farce.

Paul Sorel

Croisade anti-Shein : la meute est lâchée

Une coalition d'organisations patronales du commerce et une centaine d'enseignes du textile, des jouets ou de la bijouterie ont engagé une action collective devant les tribunaux contre Shein pour « concurrence déloyale ».

À l'initiative de cette action, on trouve l'Alliance du commerce qui regroupe les enseignes de l'habillement, parmi lesquelles les Galeries Lafayette, Le Printemps, Primark, Celio, H&M, la FCD, le syndicat de la grande distribution (Carrefour, Auchan, Leclerc), ou encore la Fevad pour les patrons des sites de commerce électronique.

Toutes ces enseignes se vantent aujourd'hui de promouvoir le développement durable, le respect des normes environnementales et les réglementations du travail en vigueur. Tout cela n'est qu'une mascarade. L'immense majorité des ces enseignes se fournissent elles-mêmes en Chine et profitent des mêmes conditions d'exploitation des salariés chinois que Shein.

Bien avant que Shein n'existe, ce sont ces mêmes enseignes qui, il y a plusieurs dizaines d'années, ont investi en Chine, recruté des fournisseurs et contribué ainsi à y développer une industrie textile et une production de masse largement

exportée en direction des marchés occidentaux.

C'est d'ailleurs grâce à cette production à très bas coût, en Chine, au Bangladesh et dans bien d'autres pays, que les capitalistes du commerce international ont pu créer des réseaux de magasins géants et se livrer entre eux à une concurrence féroce, les plus forts rachetant les plus faibles.

Aujourd'hui, et depuis plus de dix ans, les disparitions de réseaux et les fermetures de magasins se multiplient. Les prétextes invoqués pour liquider ou restructurer des enseignes et supprimer massivement des emplois n'ont pas manqué : conjoncture économique défavorable, Covid, concurrence d'internet et des produits de seconde main. Le souci constant des patrons de la grande distribution est de préserver leurs propres intérêts... et leurs immenses fortunes avec ou sans le prétexte de la concurrence chinoise.

Philippe Logier

Symbio – Saint-Fons : l'usine du futur à la mode capitaliste

Située à Saint-Fons, dans la banlieue lyonnaise, Symbio est une usine flambant neuve qui fabrique des piles à hydrogène pour véhicules utilitaires. Mais à peine sortie de terre, son avenir est déjà menacé.

Le groupe Stellantis, actionnaire de Symbio avec Michelin et Forvia mais aussi son principal client, a en effet annoncé cet été qu'il se retirait, suite à l'arrêt de sa gamme d'utilitaires à hydrogène. Cela provoque l'inquiétude des travailleurs qui se sont mobilisés le mercredi 19 novembre face à la menace sur leurs emplois.

Lors de l'inauguration fin 2023 par tout le gratin politique et patronal, son PDG présentait l'entreprise comme « *l'usine du futur* », devant créer plus de 1 000 emplois. Les batteries étaient alors vues comme le produit clé pour le marché prometteur des véhicules électriques, et tous les capitalistes du secteur étaient sur les plots de départ pour développer le nouveau type de piles

devant s'imposer sur le marché. Ces prétendus « investisseurs » étaient d'autant plus pressés et audacieux qu'ils n'assumaient pas l'essentiel du risque : sur le milliard d'euros qu'a coûté l'usine, 600 millions étaient de l'argent public.

Or le modèle de batteries à hydrogène ne s'est pas révélé assez rentable, ou en tout cas pas assez rapidement, dans un contexte d'incertitude sur la généralisation des véhicules électriques. Ces capitalistes visionnaires sont en effet davantage préoccupés de leurs cours en Bourse que de l'état dans lequel ils plongent la planète. Finis les beaux discours sur l'innovation et la transition énergétique, la solution à hydrogène est tout simplement abandonnée.

Finalement il n'y a jamais eu plus de 800 emplois dans cette prétendue « giga-usine » de Symbio, et environ 250 ont déjà été supprimés. Aujourd'hui, Michelin et Forvia se querellent avec Stellantis sur les modalités du divorce. Les travailleurs n'ont rien à attendre de ces tractations juridiques et ils n'ont pas d'autre solution que de se mobiliser pour ne pas en faire les frais. Comme ils l'ont écrit sur des banderoles, « *giga dépense, giga défaite* ».

Pourtant, maintenir tous les emplois et rembourser les 600 millions d'euros d'argent public égratignerait à peine les profits de ces grands groupes et le train de vie des riches familles bourgeoises qui les possèdent. « *L'usine du futur* » disaient-ils, mais, avec les capitalistes aux commandes, c'est *no Future* pour les travailleurs !

Correspondant LO



CHU de Rouen : un manque de lits scandaleux

La presse s'est fait l'écho de l'indignation de la famille d'une patiente de 99 ans restée 65 heures sur un brancard aux urgences du CHU de Rouen.

Amenée par le SAMU vendredi 17 octobre dans la soirée, ce n'est que lundi 20 dans l'après-midi que la patiente a été transférée dans un service adapté. Heureusement, sa fille et sa petite-fille ont pu se relayer auprès d'elle pour la rassurer et pallier l'inconfort de la situation.

La direction du CHU se défend en faisant état

d'un pic d'activité en raison du Covid, du début des vacances scolaires, et du manque de lits d'hospitalisation.

Cette situation ne se limite bien sûr pas au seul CHU de Rouen. L'épreuve vécue par cette patiente âgée, qui aurait pu se terminer tragiquement, peut être vécue par de nombreux malades. Tous les

hôpitaux manquent de lits permettant d'hospitaliser les patients après leur passage dans les services d'urgence. En dix ans, 45 000 lits d'hospitalisation ont été fermés, dont encore 2 000 en 2024 ! Cette politique est une constante de tous les gouvernements de droite comme de gauche depuis des dizaines d'années, une politique d'économies dans les dépenses de santé qui met les malades en danger !

Correspondant LO



Écoles de Vaulx-en-Velin : grève pour plus de moyens

Mardi 18 novembre, dans l'agglomération de Lyon, les AESH (Accompagnants d'élèves en situation de handicap) et les enseignants des établissements scolaires de Vaulx-en-Velin étaient en grève.

Il s'agissait de dénoncer les conditions d'accueil des enfants ayant des besoins éducatifs particuliers.

Réunis le matin en assemblée générale, ils étaient plus de 200 à manifester dans les rues de la commune, des bureaux de l'inspecteur de l'Éducation nationale à la mairie.

La MDPH (Maison départementale des personnes handicapées) a reconnu qu'un enfant qui a besoin d'une place en IME (Institut médico-éducatif) reste plus de cinq ans sur les listes d'attente. Il est donc orienté vers les écoles disposant d'une classe ULIS (unité localisée pour l'inclusion scolaire), bien qu'elles ne bénéficient ni du même encadrement, ni de locaux adaptés, ce qui réduit les conditions d'accueil et les chances de progression de l'enfant. Mais là aussi, faute de place, il doit intégrer une classe ordinaire accompagné d'un AESH... sauf qu'il manque aussi de nombreux postes d'AESH.

Beaucoup de parents se sentent trahis, car il y a un décalage entre les notifications qu'ils ont obtenues après de longues démarches et l'aide dérisoire que reçoivent finalement leurs enfants.

Lorsque des AESH sont absents, c'est encore pire car rien n'est prévu par l'Éducation nationale pour les remplacer : dans les écoles, les équipes s'organisent au jour le jour pour prendre en charge en priorité les élèves qui pourraient blesser les autres ou se mettre eux-mêmes en danger. Une AESH décrit cette désorganisation : « *J'arrive le matin sans*

savoir dans quelle classe je vais aller, et à quelle sauce je vais être mangée. » Et des élèves présentant des handicaps aussi lourds qu'une surdité complète peuvent passer des journées entières sans accompagnement.

En classe, les conditions de travail deviennent insoutenables. Des enseignants mettent en cause les injonctions contradictoires de leur hiérarchie : « *On nous dit qu'il faut accueillir les élèves en situation de handicap à n'importe quel prix, mais sans aucun moyen : on est obligé de faire ce qui est impossible.* » D'autres évoquent les violences quotidiennes : coups, tirages de cheveux...

La mobilisation pour dénoncer cette situation a été largement suivie : dans les écoles primaires de Vaulx-en-Velin, les grévistes étaient majoritaires et onze écoles étaient entièrement fermées. Ils exigent une hausse des salaires des AESH, la création d'un pôle de remplacement, et des embauches immédiates afin que tous les élèves notifiés par la MDPH soient accompagnés dès la rentrée du 5 janvier.

Dans d'autres communes, des mobilisations similaires sont organisées contre le manque d'AESH auprès des élèves en situation de handicap. La journée de grève dans les établissements scolaires de Vaulx-en-Velin pourrait être une étape vers un mouvement plus large, car la politique d'austérité du gouvernement produit partout les mêmes effets dévastateurs.

Correspondant LO

Stellantis – Vesoul: tests salivaires, prétextes à sanctions

Les tests salivaires ont été mis en place il y a moins de deux ans sur le site de Stellantis Vesoul.

Ces tests appliqués aux caristes qui sont environ 800 sur le site sont systématiques lors d'incidents comme la chute d'un container. Comme le disent les caristes, « faire tomber un container, c'est comme ça qu'on apprend le métier ».

Ces tests, par-delà les sanctions, visent à dédouaner la direction en rejetant la faute sur le cariste. Il faut préciser que la situation catastrophique de surstockage et le manque de place font que les containers encombrent les allées, y compris celles réservées aux pompiers. Dans certaines, des pièces comme les côtés

de caisse ne peuvent pas passer.

En 2025, la direction a fait 250 tests dont six se sont révélés positifs. Cela correspond donc à 250 incidents, soit plus d'un par jour ! Il y a de plus un risque (10 %) de faux positifs.

Fin septembre, un cariste ayant 30 ans d'ancienneté a été sanctionné de 10 jours de mise à pied et d'un mois de mise au sol suite à un contrôle salivaire positif. La même semaine, un intérimaire a été licencié pour le même motif, tout comme un autre intérimaire mi-octobre.

Tout récemment un

salarié a été contrôlé positif au cannabis, alors qu'il n'a jamais fumé de sa vie. La contre-expertise, réalisée par le médecin du travail avec un test d'urine, s'est révélée négative. Les tests d'urine, contrairement aux tests salivaires sont fiables, mais les traces de cannabis restent plusieurs semaines avant de disparaître et un test positif ne peut pas révéler la date de la prise.

Auparavant, la médecine du travail faisait des tests d'urine avant de faire monter le cariste sur l'engin, aujourd'hui elle le fait après et la conséquence est la sanction. Il existait aussi une association APV (amitié Peugeot Vesoul) qui



NICOLAS SIRON FRANCE TELEVISIONS

faisait de la prévention sur l'alcool et les drogues sur le site. Considérée comme un modèle pour le groupe, elle était animée par des militants syndicaux, mais la direction lui a coupé les moyens et elle a disparu.

Aujourd'hui, fini la prévention, la direction sanctionne et licencie à bas coût.

Tout cela fait beaucoup discuter pendant les pauses.

Certains caristes parlent de faire tomber les containers ensemble pour se retrouver au sol et mettre la direction dans la panade. L'incapacité à respecter les protocoles du CACES, le Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité, pourrait aussi amener à exercer un droit de retrait collectif, mais ils devraient alors récupérer le travail.

Correspondant LO

Renault – Flins: pas prêts à se laisser faire

Depuis septembre, à l'usine Renault de Flins, les travailleurs ont réagi par au moins quatre débrayages, dans trois secteurs différents, aux attaques et pressions de la direction ou de ses chefs.

La direction tente de mettre une pression continue sur les 2 000 travailleurs de l'usine. Elle voudrait augmenter les cadences, baisser les dépenses (primes, chauffage, outils) et, en sanctionnant

pour un oui ou non, générer un climat de crainte. Mais des mouvements dans certains ateliers ont répondu : pas d'accord !

À Bodywork (réfection de carrosseries), en septembre, les travailleurs ont

débrayé et refusé que deux travailleurs risquent une sanction après une dispute : s'il y a un climat tendu, il vient des pressions exercées par les chefs. Début novembre, ils ont cessé à nouveau le travail, justement contre la pression à travailler plus vite, qui plus est sans même les outils adéquats. Dans le secteur des pots d'échappement, c'est

une fiche de sanction qui a déclenché une réaction en octobre : le débrayage a fait reculer l'encadrement. Puis aux presses, le 20 novembre, une trentaine de travailleurs n'ont pas accepté qu'un chef épingle un cariste et surtout lui inflige cinq jours de mise à pied, prétextant qu'il aurait fermé les yeux quelques instants en attendant l'arrivée

des pièces, ce qui est pourtant courant. Pour éviter les travailleurs mobilisés, les membres de la haute direction du groupe, en visite sur le site, ont préféré faire un très grand détour.

Ces coups de colère sont salutaires. Ils permettent d'empêcher la direction d'imposer certains reculs.

Correspondant LO

QUI SOMMES-NOUS?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),
membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exercent elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron – 6, rue Florian 93500 Pantin – Téléphone: 0148108620 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée quatre-vingt-dix-neuf ans à partir du 1^{er} janvier 2020 – Gérant: Michel Rodinson. Associés: Anne-Laure Assayag, Nathalie Rossi, Stephen Goldberg. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. – Tirage: 9 900 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve – Commission paritaire des publications n°1029 C 85576 – ISSN 0024-7650 – Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) – Dépôt légal novembre 2025.

Toute correspondance à **LUTTE OUVRIÈRE** - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. On peut nous soutenir financièrement par carte bancaire sur notre site ou nous adresser un don par chèque libellé à l'ordre de :

Association de financement du parti Lutte ouvrière, en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante :

LUTTE OUVRIÈRE
BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX.

Merci d'indiquer lisiblement vos **nom, prénom et adresse**, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne

peut verser un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».

Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à

Lutte ouvrière

Lutte de classe

Nom

Prénom

Adresse

Ville

Code postal

Ci-joint la somme de :

Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière : à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
Destination	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	25 €	50 €	18 €
Outre-mer avion	33 €	65 €	20 €
Reste du monde	43 €	85 €	25 €

Envoyez sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org

www.union-communiste.org

contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Audio-LO www.lutte-ouvriere-audio.org

Liban : Netanyahu continue sa guerre

Après une série de bombardements sur le sud et l'est du Liban, l'armée israélienne a ciblé, le 23 novembre, la banlieue sud de Beyrouth, tuant Haytham Ali Tabatabai, un haut responsable militaire du Hezbollah et cinq autres personnes, et faisant au moins 28 blessés.



Immeuble bombardé, le 23 novembre à Beyrouth.

Ce sont toujours les mêmes images de guerre qu'ont montrées les médias, des bâtiments éventrés et le défilé des ambulances dans cette banlieue sud densément peuplée de la capitale. Ce qu'on appelle la « communauté internationale » montre surtout son impuissance, à commencer par l'ONU, qui réclame l'ouverture d'enquêtes « rapides et impartiales » sur les « violations du cessez-le-feu ». Si elles ont réellement lieu, ces enquêtes n'empêcheront sûrement pas Netanyahu d'agir comme il l'entend, lui qui a toujours le soutien des États-Unis.

Depuis l'entrée en vigueur du cessez-le feu entre l'État d'Israël et le Hezbollah, le 27 novembre 2024, les bombardements sont restés quotidiens. Le 18 novembre, c'est le camp de réfugiés palestiniens de Aïn al-Héloué,

à Saïda, qui a été bombardé, provoquant la mort de treize personnes. Selon le ministère de la Santé libanais, depuis un an, les tirs ou les bombardements israéliens ont fait 331 morts et 945 blessés.

Cet accord de cessez-le-feu signé en 2024 stipulait l'arrêt des « actions offensives » de l'armée israélienne et le retrait de ses troupes de la bande frontalière située dans le sud du Liban, qu'elles auraient dû quitter dès l'hiver 2024-2025. Le Hezbollah était censé désarmer ses milices, ce qu'il a accepté dans la zone frontalière au sud, mais refuse toujours de faire dans l'intérieur du pays.

Israël « ne permettra pas au Hezbollah de reconstruire son pouvoir », a martelé Netanyahu. Il justifie ainsi la poursuite des bombardements par la nécessité

de garantir la sécurité de la population israélienne. Mais c'est la poursuite des guerres d'Israël contre les populations voisines qui la met en danger. Il faut rappeler que le Hezbollah est né en réaction à une précédente invasion israélienne du Liban, il y a plus de quarante ans.

Pour Netanyahu, invoquer une menace extérieure est aussi un moyen de gouverner et de se maintenir au pouvoir en faisant taire tous ceux qui pourraient le contester. Il sait aussi que ses guerres qui sèment la mort, la destruction et la division entre les peuples du Moyen-Orient, permettent de faire planer sur eux une menace permanente, qui garantit à l'impérialisme le maintien de sa domination.

Aline Retesse

COP 30 : la défense du climat attendra encore

Événement mondial organisé par l'ONU, la COP 30 a été accueillie par le Brésil dans la ville de Belem. Après avoir joué les prolongations, elle a débouché sur beaucoup de phrases creuses et des promesses qui n'engagent personne.

Aucune feuille de route pour sortir des énergies fossiles n'a été proposée : une « initiative volontaire » a simplement été suggérée aux pays qui voudraient réduire leur pollution carbone. Le texte final, intitulé « Mutirao », qui signifie « effort collectif », demande des « efforts

pour au moins tripler » l'aide financière nécessaire aux pays pauvres pour réaliser leur adaptation climatique, construire des routes, des bâtiments plus solides contre les tempêtes, adapter leur agriculture. Mais ces « efforts triplés » sont compris dans l'enveloppe globale

déjà existante et aucune procédure concrète n'est définie pour sa mise en œuvre.

Les gouvernements des pays producteurs de pétrole, de gaz, de charbon n'acceptent aucune contrainte ; les gouvernements des pays développés ne veulent pas payer ; le plus riche d'entre eux, les États-Unis, ne participait pas à la conférence et il a depuis longtemps sabré dans ses aides, humanitaires et autres ; Macron s'est offert le ridicule de promettre

une contribution pouvant atteindre 500 millions d'euros d'ici à 2030 pour soutenir l'Amazonie... et pour faire parler de lui.

Quant aux peuples de l'Amazonie, si la conférence les a mis en lumière, ils n'ont rien obtenu dans la reconnaissance de leurs droits. Et ceux des territoires ravagés par les typhons ou la

sécheresse non plus, comme il se doit dans un monde où les droits des pauvres n'existent pas.

« Nous allons dans la bonne direction, mais à la mauvaise vitesse », a déclaré Lula. Une formule qui ne peut guère combler le vide des conclusions de cette conférence.

Sylvie Maréchal



IISD EMB/MIKE MUZURAKIS

une humidité élevées et ces quartiers sur l'eau, et même les autres favelas, ne voient pas le moindre arbre qui apporterait un peu d'ombre et de fraîcheur. Dans cette misère, l'air conditionné n'est évidemment pas de mise ! Lorsqu'il pleut, il arrive que les ruelles se transforment en rivières et que le niveau du fleuve monte, l'eau envahissant les maisons. Les conditions de vie sont particulièrement inhumaines dans ces quartiers. Le réchauffement climatique rend tous les problèmes plus fréquents et plus sévères.

La forêt amazonienne quant à elle est soumise aux volontés de l'agro-industrie sous la forme d'immenses élevages de bovins ou de champs de cultures industrielles comme le soja,

produits exportés dans le monde entier. Pour ce faire, elle subit des destructions constantes et les premiers concernés étant les peuples habitant la forêt, qu'ils soient amérindiens (peuple autochtone), quilombolas (descendants d'esclaves ayant fui dans la forêt entre le 16^e et le 19^e siècle) ou ribeirinhos (installées au bord des fleuves). Ils voient leur environnement détruit, et sont aussi soumis aux pesticides utilisés en quantité, qui génèrent de graves maladies. Toutes ces populations ont donc participé aux

manifestations aux abords de la COP à Belem tandis que des milliers de militaires et de policiers étaient chargés d'assurer la quiétude des 60 000 participants à la COP 30 évoluant dans la « zone bleue », un périmètre préservé.

Lula et ses ministres promettent de satisfaire les revendications des populations. Mais les masses pauvres du Brésil ou d'ailleurs ne peuvent s'en remettre à ces dirigeants, ni aux autres participants à la COP 30.

Jacques Lequai

L'envers du décor

Belem a été choisie par Lula comme ville symbole pour la tenue de la COP 30, car elle est la porte d'entrée de la forêt amazonienne, présentée comme « le poumon de la planète » dont il prétend être le plus grand défenseur.

Le président brésilien prétend aussi que la venue de la COP 30 aura des retombées positives sur la population locale. Ce n'est pas loin de l'équivalent de 1 milliard d'euros qui a été investi dans la construction ou la rénovation d'infrastructures : la rénovation des deux marchés couverts et des parcs prisés des touristes, l'aéroport agrandi, le front de mer rénové, le centre ville embelli, des hôtels de luxe sortis de terre, la construction de routes, etc.

Mais il y a l'envers du décor de la COP 30. La

population pauvre ne verra aucune retombée de cet évènement. Belem compte 1,6 million d'habitants dont plus de la moitié vivent dans des quartiers informels, des favelas, où rares sont les accès à l'eau potable, à l'électricité et aux égouts. Une partie des favelas sont construites sur le rio Guamá, avec des maisons sur pilotis, ce qui fait que les eaux usées et les déchets y sont rejetés directement rendant ces lieux nauséabonds et insalubres. La ville se situe dans une région soumise à une chaleur et